

Forum gennpdc.net Cyernaux:

2B 11 / 5 A acte 3 du 04/06/1614

Michel DESTAILLEURS fils de feu Jacques, laboureur, et Jeanne SIX sa femme, demeurant à Linselles doivent 12 florins 10 patars de rente héritière au rachat de 200 florins à **Jacques SIX fils de feu Pierre, demeurant à Wambrechies.**

2B 11 / 7 B acte 806 du 10/02/1616

Nicolas et Jacques SIX frères enfants de feu Pierre, demeurant Nicolas à Wervicq et Jacques à Wambrechies (Mention : "Nicolas SIX ... au profit dudit Jacques SIX ... au jour du trépas de Marie RAMERY leur mère") vers Noël BEHAGHELE marchand demeurant à Lille pour 23 florins 8 patars 9 deniers de rente héritière au rachat de 375 florins. Note de bas de page : Mahieu DESTAILLEURS et Jeanne SIX sa femme, demeurant à Linselles depuis le 01/01/1598.

A.M. Lille 12197 acte 150 du 23/06/1620

Pierre, Jean, Martin et Jeanne FLAMENG enfants des feus Jean et Barbe RAMERY donnent procuration à **Jacques SIX fils de feu Pierre**, Beltremieu RAMERY, demeurant à Wambrechies, Denis FLAMENG, laboureur demeurant à BONDUES, Guillebert ROUZEE bourgeois, et François DE ROULERS procureur postulant à Lille pour faire venir tout ce qui est dû par Jean DESRUMAULX laboureur demeurant à Comines, et toutes autres personnes.

2 E 3 / 3963 acte 265 du 24/05/1623

Jehan LELEU et Jeanne DESTAILLEURS sa femme, dmt a Balenghien pays reconquis près de Calais vendent, pour 1650£ à **Jacques SIX fils de feu Pierre**, laboureur à Wambrechies, ce qui leur appartient de la vente par eux faite de la moitié d'un lieu manoir et 20 cens à Bondues succédés à ladite Jeanne DESTAILLEURS par les trépas de Mahieu DESTAILLEURS et Jeanne SIX ses père et mère à Jean DESREUMAULX fils de Jean laboureur à Marquette le 24 du présent mois. Témoin Jacques SIX le jeune de Wambrechies.

2B 11 / 22 B acte 844 du 23/12/1638

Nicolas SIX fils de feu Pierre, laboureur, et Péronne VZILLE sa femme, demeurant à Quesnoy sur Deûle, 12 florins 10 patars de rente héritière au rachat de 200 florins **vers Jacques SIX frère dudit Nicolas, laboureur demeurant à Wambrechies.**

Castelo 10

Procès en droit entre **Péronne SIX, Jean LEHOUCQ, Gilles SERRUS et Marie LEHOUCQ sa femme**, les enfants et héritiers de François CHARLET et de Jeanne SIX sa femme, **Henri, Jean et Georges SIX enfants et héritiers de Martin** d'une part, Jean Baptiste DEGRINCOURT et consorts héritier de maître Vincent TOURNEMINES prêtre à Quesnoy d'autre part. Accordent les biens aux premiers depuis 1662 condamnant Gilles SERRUS et Michel BERTHEN à les indemniser, le dit SERRUS vers Marie LEHOUCQ sa femme et BERTHEN vers les enfants et héritiers de François CHARLET et Jeanne SIX sa femme. Révoquent les plainte et saisine au regard **de Péronne SIX et Jean LEHOUCQ condamnant Péronne SIX, Jean LEHOUCQ,**

Gilles SERRUS et Michel BERTEN aux $\frac{3}{4}$ des dépenses du procès vers les opposants, l'autre quart à payer par **Henri, Jean et Georges SIX**. Appel le **13/04/1680** par Jean LEHOUCQ et Marie sa sœur.

Castelo 10

(20 – f°10 r°) **Péronne SIX fille unique de feu Nicolas et de Péronne USILLE**, Jean LEHOUCQ fils de feu Paul et

Marie SIX sa femme et consorts d'une part, maître Vincent TOURNEMINE prêtre chapelain de la collégiale

saint Pierre à Lille d'autre part. A propos de la garantie requise par l'opposant pour être joint au principal. **31/07/1694**

Castelo 53

Les hoirs Antoine PETRINCQ 9c 1 quartron et 15c contre **Nicolas SIX Ledit SIX à cause de Péronne USILLE sa femme** 2 c Les hoirs **Jean SIX** 8c 15v hors de 12c contre Arnould DUQUESNOY

Castelo 53

(Ajout en marge : **Péronne USILLE décédé le (blanc) juillet 1647. Jacques, Martin et Péronne SIX ses enfants** et héritiers doivent enregistrement) **Nicolas SIX à cause de Péronne USILLE**

sa femme fille de Bauduin pour 6c de terre pris esdits 15c contre les hoirs Antoine PETRINCQ f°5v° doit par an 9d - 38v° Reçu de Noël LECOMTE 1644 Ledit Nicolas à cause de sa femme pour 2c pris en 14c 15v venant de Bauduin FOURNIER f°10 doit par an 4° de quarel avoine 8d. **Reçu 1644**

Nicolas SIX à cause de Péronne USILLE sa femme 6c de terre a Quesnoy pris en 15c contre les hoirs Antoine PETRINCQ 8d - **Reçu 1644. Doit enrgistrement pour Péronne USILLE décédé en juillet 1647**

Castelo 58

2 E 3 / 5679 acte 67 – **31/08/1676** – Déclaration sous serment

Nicolas SIX fils de feu Pierre 75 ans, Hector DELESCLUSE fils de feu Jean 75 ans, **Jacques SIX fils de feu Jacques 74 ans**, Roger MASSIL fils de feu Pasquier 52 ans,

Pierre DESREUMAUX fils de feu Noël 60 ans tous à WAMBRECHIES déclarent sous serment qu'ils ont diverses fois même de leur bas âge été boire en la taverne

ayant pour enseigne "La Maison Rouge" au bourg de WAMBRECHIES tenue de Messieurs de St Pierre à LILLE appartenant à Léonard DECONINCK fils de feu Nicolas et occupée présentement par Michel DESMARESCAUX